

Enola, élève du collège de Frangy  
Sous l'enseignement de Jade Kermarec  
375 rue du stade 74270 Frangy

Frangy, le lundi 07 avril 2025

A l'attention des membres  
de la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO

Objet : demande de classer la vallée des Usses au patrimoine mondial.

Madame, monsieur,

La classe de 5ème du collège de Frangy vous écrit pour vous faire une demande spéciale : celle de classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco (afin que ce soit un endroit protégé).

Nous espérons que nos arguments vous convaincront pour protéger notre vallée.

Tout d'abord, parlons du climat. La vallée est plutôt fraîche en automne et froide en hiver tandis que le printemps et l'été, le temps est doux et chaud mais à n'importe quelle saison, la nature est agréable et chaleureuse.

Ensuite, le paysage merveilleux que nous offre la vallée est rempli de forêts et de montagnes comme le Jura ou le Mont des Prince mais notre préféré c'est le Salève qui mesure plus de 1300 mètres de hauteur, les Usses (la rivière de notre vallée) tient sa source du Salève. Cette rivière fait 46 km de tout son long et passe dans différentes communes notamment Frangy, là où se trouve notre collège.

Le troisième point important, c'est les animaux. On peut retrouver des dizaines d'espèces comme des chevreuils et des cerfs, des renards et des fouines, des sangliers ou encore des blaireaux. Les insectes comme les abeilles et les bourdons butinent et propagent une odeur de miel. Les oiseaux sont très nombreux comme les merles, les pic-verts ou les mésanges les rouge-gorges et les buses.

J'espère qu'après avoir lu cette lettre, vous classerez notre vallée et notre rivière au patrimoine mondial de l'Unesco. Nous vous en serions très reconnaissants et nos montagnes, nos communes, nos animaux et nos monuments seront en sécurité.

Enola.